



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 4 novembre 2013 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Projet de création d'une Association Foncière Urbaine Autorisée au lieu dit « KLOTTWILLIGEN »

Vu les orientations d'aménagement du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 15 décembre 2008 et le classement en zone IAU1 d'un ensemble de parcelle au lieu-dit KLOTTWILLIGEN

Le Conseil Municipal DONNE un avis favorable au projet de création d'une Association Foncière Urbaine Autorisée dans la commune de KILSTETT au lieu-dit KLOTTWILLIGEN sur une surface d'environ 65 ares qui permet un développement urbain de la commune.

(vote : 14 voix pour et 4 abstentions)

2/Plantations de haie sur les parcelles communales de la chasse

L'Association de Chasse Jean Roederer propose de planter une haie basse ainsi que des îlots de plantes favorables à la faune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de prendre en charge la préparation des sols pour la plantation de haie dont le coût approximatif est de l'ordre de 300 à 500 € TTC

3/Remise médaille de la commune à un citoyen méritant

Afin de remercier un citoyen de la commune qui a permis par son travail de réaliser la 2^{ème} phase du projet des Hofname, il est proposé de le distinguer en lui remettant la médaille de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'honorer un citoyen méritant en lui remettant la médaille de la commune. La médaille sera remise lors de la cérémonie du 11 novembre 2013.

4/Implantation du Crédit Mutuel et d'un pôle médical au centre village

Le Conseil Municipal DONNE un avis favorable à l'implantation de la nouvelle Caisse du Crédit Mutuel et d'un centre médical et dentaire au centre village dans l'ancienne poste (bureau et logement) qui est propriété de la commune. (vote : par 11 voix pour et 7 abstentions)

5/ Droit de préemption Urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant une cession immobilière.

6/ Subvention RASED de Drusenheim:

La Commune de Drusenheim a été destinataire d'une demande de crédits pour l'acquisition de tests psychologiques de la part de Mme Valérie KLEIN, psychologue scolaire du RASED de Drusenheim. Ces tests concernant les élèves relevant du secteur d'intervention de la psychologue scolaire les élèves entre les communes de La Wantzenau et Drusenheim et dont Kilstett fait partie. La quote part de la commune de Kilstett s'élèverait à 236.40 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une subvention de 236.40 € à la commune de Drusenheim pour l'acquisition de tests psychologiques pour le RASED de Drusenheim.



Le Maire

Gabriel MULLER